

L'équipe de l'OMHM aux habitations Lafond

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- Agente de liaison :
Monique Dupras
- Directeur de projets :
Guy Couillard



Monique Dupras



Guy Couillard

EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- Préposée à la sécurité :
Diane Trudeau
- Préposé à l'entretien et aux réparations :
Claude Dégarie
- Agente de location :
Ginette Millaire
- Organisatrice communautaire :
Judith Lemaire



Judith Lemaire

Prévention sur le chantier

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin des nacelles, des échafauds, des conteneurs et des autres équipements de l'entrepreneur.

- Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes orange ou des clôtures.
- Ne jetez pas d'ordures ménagères dans le conteneur de l'entrepreneur.
- Surveillez les enfants lorsqu'ils sont près du chantier, car il pourrait y avoir des trous dans la chaussée, des clous ou d'autres rebuts avec lesquels ils pourraient se blesser.
- Soyez alerte aux chutes de briques, de mortier, de débris métalliques ou d'autres objets et circulez par les chemins sécurisés ou les chemins les plus éloignés du chantier.

POUR INFORMATION SUR LES TRAVAUX

L'OMHM à votre service
Un seul numéro pour
l'entretien, les réparations
et l'extermination :

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Infochantier est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-2016

Infochantier vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble ;

Infochantier vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion ;

Infochantier parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles requiert l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Coordination :
Martine Di Loreto

Rédaction :
Martine Di Loreto,
Monique Dupras et
Guy Couillard

Graphisme :
Communication Art & Graf

Habitations Lafond

INFOCHANTIER

Informer • consulter • améliorer

Octobre 2008 • Volume 1 • Numéro 1 • Office municipal d'habitation de Montréal

600 000 \$ investis aux habitations Lafond en 2008

Au cours de l'automne 2008, 600 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs aux habitations Lafond. Les travaux visent une meilleure étanchéité de la toiture, des portes des balcons, ainsi que des fenêtres.

L'automne vient à peine de commencer que l'hiver s'approche à grands pas. Pour les locataires, comme pour les ouvriers, cela signifie que les travaux se dérouleront probablement par temps froid. Il est donc recommandé de s'habiller chaudement lorsque les travaux de remplacement des fenêtres débiteront dans votre logement.

Les travaux, qui se dérouleront de la fin septembre à la mi-décembre, vont créer plus de bruit et de poussière qu'à l'habitude. De plus, les balcons seront inaccessibles pendant la pose des portes et des fenêtres. La présence des ouvriers dans votre immeuble augmentera également le va-et-vient dans les corridors, les ascenseurs et le garage du sous-sol.



Nous sommes conscients des inconvénients que causent les travaux et nous travaillons à ce qu'ils soient les plus temporaires possible. Nous espérons améliorer votre confort et votre sécurité durablement. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.

Avec vous

Le 23 septembre dernier, en après-midi, **Monique Dupras**, agente de liaison, et **Guy Couillard**, directeur de projets, étaient présents aux habitations Lafond pour rencontrer les locataires. Les 25 personnes présentes à la séance d'information ont pu discuter avec eux des travaux qui s'en viennent dans leur immeuble, du calendrier prévu et du rôle des locataires pour la bonne marche des travaux.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION ET AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTAT	QUAND
La toiture sera remise à neuf.	Avec le temps, la toiture s'use et doit être remplacée. La toiture des habitations Lafond est rendue à la fin de sa vie utile.	Meilleure étanchéité	Le début des travaux touchant la toiture est prévu pour la fin septembre.
Les portes des balcons, ainsi que les fenêtres coulissantes seront remplacées.	<p>Les nouvelles portes et fenêtres sont de meilleure qualité et répondent à des normes supérieures d'efficacité énergétique.</p> <p>Les nouvelles fenêtres sont de type « thermos », ce qui permet de minimiser les infiltrations d'air et d'eau.</p> <p>Les nouvelles portes, quant à elles, sont en acier et leur propriété isolante fait en sorte qu'une seule porte puisse remplacer les deux portes existantes.</p>	Meilleure étanchéité et élimination du ballonnement des fenêtres aux grands vents	Le début des travaux de remplacement des portes et des fenêtres est prévu pour la fin octobre.
Le scellant autour des fenêtres sera remplacé.	Avec le temps, le scellant se dessèche. Il devient nécessaire de le remplacer pour minimiser les entrées d'air et d'eau.		

La pose des portes et des fenêtres

Vous serez averti 48 heures à l'avance
Lorsqu'il sera temps de remplacer les portes et les fenêtres dans votre logement, l'entrepreneur vous préviendra environ 48 heures à l'avance (lire l'encadré à la prochaine page).

Des ouvriers entreront chez vous
Au jour indiqué par l'entrepreneur, des ouvriers devront entrer chez vous pour changer les portes et les fenêtres. Si tout se passe comme prévu, les travaux de remplacement se feront en **une seule journée** par appartement.

Cependant...
Les ouvriers pourraient **revenir** dans votre appartement après la pose des portes et des fenêtres, car ils devront parachever les travaux par des retouches de peinture ou l'installation des cadrages autour des portes et des fenêtres.

Un va-et-vient nécessaire pour un résultat efficace et plus joli !

QUAND

Consultez les avis affichés à l'entrée des immeubles pour connaître le moment où les travaux se feront chez vous et pour préparer votre logement en conséquence.

Il nous est difficile présentement d'établir une date exacte pour chacun des travaux, puisque cela dépend des quatre éléments suivants :

- la disponibilité des matériaux nécessaires ;
- les délais de fabrication des portes et fenêtres ;
- les délais de livraison ;
- ainsi que les conditions climatiques.

Merci de consulter et de respecter les avis.

RÔLE DU LOCATAIRE - À VOUS D'AGIR

Vous pouvez aider au bon déroulement des travaux en préparant votre logement à la venue des ouvriers. La marche à suivre est la suivante :

- Suivez les recommandations des différents avis affichés à l'entrée des immeubles.**
- Lorsqu'il sera temps pour les ouvriers d'entrer dans votre logement pour y effectuer les travaux, l'entrepreneur vous préviendra (lire l'encadré ci-dessous).**

Assurez-vous alors :

- D'être présent à la maison au moment fixé par l'entrepreneur. Si vous prévoyez être absent au moment indiqué, essayez autant que possible d'avoir **quelqu'un de confiance présent à votre place.**
- Enlever **TOUT ce qui se trouve à moins d'un mètre** (trois pieds) des portes et des fenêtres :
 - meubles,
 - plantes,
 - rideaux,
 - décorations,
 - et tout autre objet.
- Enlever les **climatiseurs** des fenêtres.
- Enlever tous les objets et le mobilier qui se trouvent sur votre balcon, incluant les **antennes paraboliques** fixées à votre balcon, au moment où vous recevez l'avis de l'entrepreneur. Avant de retirer votre antenne parabolique, il est recommandé de valider les modalités de décrochage et de rattachage avec votre fournisseur.

L'entrepreneur vous préviendra

Que ce soit pour vous fixer un rendez-vous ou pour vous demander d'enlever certains objets devant les portes et les fenêtres, l'entrepreneur pourra vous joindre de différentes manières : un mot dans votre boîte aux lettres, un message par téléphone, une note sur la porte de votre logement... ou un avis affiché à l'entrée des immeubles. Soyez vigilant et surveillez ses avis !

JYL inc. est l'entrepreneur général qui coordonne les travaux aux habitations Lafond.

L'horaire de travail des différents corps de métiers s'échelonne de 7 h à 17 h du lundi au vendredi. Dans certains cas exceptionnels, il pourrait y avoir allongement de cette plage horaire si la bonne marche du chantier en dépend.